



MEMO

NOUVEAUX ENFANTS SCOLARISES

RESTAURATION SCOLAIRE TAP ALAE

Lors de la 1^{ère} inscription scolaire, le représentant légal inscrit son enfant pour la **restauration, le TAP et l'ALAE**, en complétant et en signant une fiche d'inscription pour l'année entière.

A réception de l'identifiant et du mot de passe, la famille pourra se connecter au portail famille et procéder si besoin aux modifications et/ou annulations des réservations (repas ALAE TAP).

Les délais sont les suivants :

- Lundi avant midi pour le jeudi
- Mardi avant midi pour le vendredi
- Jeudi avant midi pour le lundi
- Vendredi avant midi pour le mardi

Pour le **mercredi matin** uniquement :

- Vendredi midi pour le mercredi suivant

En cas d'absence pour maladie ou autre motif, un justificatif (attestation sur l'honneur ou certificat médical) vous sera demandé afin d'annuler les prestations. Vous devrez le transmettre au guichet CVQ par mail à cvq@castanet-tolosan.fr sous 48 h.

Chaque enfant se voit délivrer une carte CVQ nominative permettant au service de suivre ses états de présence au sein de l'activité.

Dès son arrivée à l'école, chaque enfant doit badger avec sa carte CVQ à la borne située à l'entrée de l'école tous les jours. **C'est obligatoire.**

La borne est programmée sur les créneaux suivants :

Pour l'ALAE et TAP :

- 7h30 à 8h45 pour l'ADM
- 16h15 à 17h pour le TAP (gratuit)
- 17h15 à 18h30 pour l'ADS

Pour la Restauration et l'AIC :

- 7h30 à 9h
- 13h à 13h 10 **pour l'AIC** uniquement pour les enfants non-inscrits à la restauration

En cas de perte de la carte prévenir le guichet CVQ pour l'édition d'une nouvelle carte. Attention la nouvelle carte est facturée 10 €.

IMPORTANT

A chaque nouvelle rentrée scolaire, courant de l'été, la famille devra procéder sur le portail famille aux réservations Restauration TAP ALAE pour **l'année scolaire entière afin d'éviter les oublis.**

ALSH MERCREDIS SCOLAIRES

Lors de la 1^{ère} inscription, le représentant légal inscrit son enfant pour **l'ALSH Mercredis scolaires** en complétant et en signant une fiche d'inscription pour l'année entière.

A réception de l'identifiant et du mot de passe, la famille pourra se connecter au portail famille et procéder si besoin aux modifications et/ou annulations des réservations ALSH Mercredis scolaires.

Les délais sont les suivants : **le mercredi précédent le mercredi concerné**

Après le délai, il est possible d'annuler un mercredi. Dans ce cas une tarification de 30 % du prix journalier sera pratiquée à la condition de fournir un justificatif (certificat médical), sous 5 jours, en fonction des cas suivants :

- Problème médical
- Décès d'un proche
- Arrêt médical d'un responsable de l'enfant
- Modification d'un planning de travail d'un responsable de l'enfant par son employeur

Toutes absences injustifiées entraînera la facturation totale de la prestation à laquelle l'enfant est inscrit.

IMPORTANT

A chaque nouvelle rentrée scolaire, courant de l'été, la famille devra procéder sur le portail famille aux réservations ALSH Mercredis scolaires pour **l'année scolaire entière afin d'éviter les oublis.**

Pour tout renseignement complémentaire ou aide n'hésitez pas à contacter le guichet CVQ

05.62.71.89.17 ou par mail cvq@castanet-tolosan.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIF
GUICHET UNIQUE
Composition du foyer fiscal

Nom de l'enfant :
Prénom de l'enfant :
Date de naissance :

ADULTE 1

Père Mère Autre

Situation familiale : Marié(e) Célibataire Vie maritale Pacsé(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

Tél domicile : Portable :

Adresse e-mail :

Profession : Employeur :

Téléphone travail :

N° CAF Haute Garonne : Nom allocataire CAF :

N° Sécurité Sociale MSA : Nom allocataire MSA :

Autorisez-vous la Mairie à prendre en compte les revenus de votre dossier allocataire CAF et MSA

Oui Non

Autorité parentale : Oui Non Garde exclusive : Oui Non Garde alternée : Oui Non

ADULTE 2

Père Mère Autre

Situation familiale : Marié(e) Célibataire Vie maritale Pacsé(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

Tél domicile : Portable :

Adresse e-mail :

Profession : Employeur :

Téléphone travail :

N° CAF Haute Garonne : Nom allocataire CAF :

N° Sécurité Sociale MSA : Nom allocataire MSA :

Autorisez-vous la Mairie à prendre en compte les revenus de votre dossier allocataire CAF et MSA

Oui Non

Autorité parentale : Oui Non Garde exclusive : Oui Non Garde alternée : Oui Non

Autre RESPONSABLE LEGAL (à ne remplir que si différent de la composition du foyer)

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

Tél domicile : Portable :

E-mail :

Profession : Employeur : Tél travail :

Autorité parentale : Oui Non Garde alternée : Oui Non

INFORMATION SANITAIRE DE L'ENFANT

1- NOM DU MEDECIN TRAITANT : Tél :

2- RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT VOTRE ENFANT

Votre enfant a-t-il des difficultés de santé particulières Oui Non

Si OUI, lesquelles

Votre enfant a-t-il des allergies ? Oui Non

Si OUI, lesquelles (alimentaires, médicamenteuses, autres...).....

Votre enfant bénéficie d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) ? Oui Non

**si oui,
rapprochez-vous de l'école pour le renouvellement ou la mise en place muni du certificat de l'allergologue**

Votre enfant porte-t-il des lunettes lentilles de contact appareil dentaire autre :

3- ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

Votre enfant a-t-il une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) : Oui Non

- Si oui, la notification prévoit-elle une Auxiliaire de Vie Scolaire en classe (AVS)
- **Si oui, fournir IMPERATIVEMENT la notification**

Votre enfant a-t-il une allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) : Oui Non

- **Si oui, fournir IMPERATIVEMENT la notification**
- Si oui, avez-vous des précisions à apporter concernant son handicap ?

4- AUTORISATION DE PRISE EN CHARGE MEDICALE

Je soussigné(e)....., responsable de l'enfant du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsables de l'établissement à prendre, le cas échéant toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.

Date :

Signature :

ASSURANCE DE L'ENFANT :

Pour toute participation aux activités municipales proposées par les services organisateurs l'enfant doit être couvert par une assurance extrascolaire ou responsabilité civile du foyer en cours de validité.

Compagnie : N° de police :

AUTORISATIONS CONCERNANT L'ENFANT :

Autorise mon enfant à être transporté dans le cadre des activités périscolaires proposés (par tout moyen de transport dans le cadre de la réglementation) : Oui Non

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISEES A PRENDRE L'ENFANT EN CHARGE

Les contacts mentionnés doivent correspondre à des personnes facilement joignables et rapidement mobilisables. Un maximum de 3 contacts est demandé, **en dehors des parents de l'enfant déjà mentionnés sur le dossier.**

Nom :.....Prénom:.....	<input type="checkbox"/> Autorisé à venir chercher l'enfant
Tél dom :..... Portable :.....	<input type="checkbox"/> A contacter en cas d'urgence
Lien de parenté :.....	

Nom :.....Prénom:.....	<input type="checkbox"/> Autorisé à venir chercher l'enfant
Tél dom :..... Portable :.....	<input type="checkbox"/> A contacter en cas d'urgence
Lien de parenté :.....	

Nom :.....Prénom:.....	<input type="checkbox"/> Autorisé à venir chercher l'enfant
Tél dom :..... Portable :.....	<input type="checkbox"/> A contacter en cas d'urgence
Lien de parenté :.....	

CESSION DE DROITS A L'IMAGE

Vu l'article 9 du code civil, Vu la loi N°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,

Autorise

La ville de Castanet-Tolosan sise 29 avenue de Toulouse, 31320 Castanet-Tolosan à :

Capter, filmer, fixer et enregistrer l'image et/ou la voix de l'enfant désigné ci-dessus par tout procédé technique connu ou inconnu à ce jour, sur tout support, pour la durée de la présente session ;

Légendrer les enregistrements fixant la voix et/ou l'image de l'enfant désigné ci-dessus réalisés aux fins indiquées ci-dessous exclusivement, par l'indication de son nom, son âge, à l'exclusion de toute autre information.

La présente autorisation est consentie pour une durée égale à celle de l'autorisation de traitement de données à caractère personnel jointe au présent dossier.

Concède à titre gratuit à

La Ville de Castanet-Tolosan

Le droit de diffuser en intégralité ou seulement en partie, mais sous réserve de ne pas dénaturer le sens initial des images ou des propos captés de l'enfant désigné ci-dessus, sur tout support, dans le but de la promotion des accueils et actions de la ville de Castanet-Tolosan.

J'atteste être informé(e) de la possibilité de m'opposer à cette diffusion par simple demande écrite auprès de la ville de Castanet-Tolosan.

Date :

Signatures des responsables légaux :

Autorisation d'utilisation de données à caractère personnel

Vu l'article 9 du code civil, Vu la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et libertés,

Autorise

La ville de Castanet-Tolosan sise 29 avenue de Toulouse, 31320 Castanet-Tolosan à collecter et traiter les données à caractère personnel me concernant et concernant l'enfant susvisé et répertorié ci-dessus, dans le strict respect des conditions exposées ci-dessous. Ces données à caractère personnel recueillies dans le cadre du dossier d'inscription administratif du guichet unique sont collectées aux fins de traitement administratif de mon dossier et de gestion de l'accueil de l'enfant concerné.

- Le libre accès aux données personnelles concernant l'enfant ci-dessus désigné, ou me concernant et recueillies sur le fondement et au moyen de la présente m'est garanti, à tout moment, en qualité de titulaire de l'autorité parentale et ce jusqu'à la majorité de l'enfant pour le cas où lesdites données seraient conservées jusqu'à cette date pour les données relatives à l'enfant ci-dessus désigné, et sans qu'il me soit exigé de justifier d'un quelconque motif, sans préjudice de l'article 39 de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978.
- Je dispose du droit de vérifier à tout moment et sans motif, et ce jusqu'à la majorité de l'enfant dans le cas où lesdites données seraient conservées jusqu'à cette date pour les données relatives à l'enfant ci-dessus désigné, l'usage qui est fait de ces mêmes données personnelles ou de celles me concernant, sans préjudice de l'article 39 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, et d'exiger qu'elles soient effacées si elles s'avèrent incomplètes, équivoques ou périmées. Je jouis d'un droit de retrait de mon consentement au traitement de ces données.

La présente autorisation est consentie pour la durée de fréquentation de l'enfant à l'école.

Je suis informé(e) de ce que le traitement des données personnelles concernant l'enfant ci-dessus désigné ou me concernant, recueillies sur le fondement et au moyen de la présente, font l'objet des déclarations requises par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 pour leur existence.

Toute opposition et demande d'accès, effacement, portabilité, ainsi que tout retrait du consentement au traitement des données objets de la présente, doit être présenté au responsable de la protection des données de la ville de Castanet-Tolosan. Toute autre réclamation est à formuler auprès de Monsieur le Maire de la ville de Castanet-Tolosan en sa qualité de responsable des traitements.

Date :

Signature des responsables légaux :

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR DANS VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

GUICHET UNIQUE



- Dossier d'inscription administratif guichet unique complet
 - Copie intégrale du livret de famille (ou de l'acte de naissance avec filiation ou de l'acte d'adoption simple)
 - Copie de la pièce d'identité des 2 parents
 - Justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, quittance de loyer...) de moins de 3 mois
 - Copie du jugement de divorce ou de séparation ou du protocole d'accord
 - Autorisation manuscrite de scolarisation de l'autre parent (uniquement pour les parents séparés)
 - Copie du carnet de santé (pages vaccinations), avec vaccins à jour
 - Certificat de radiation
 - Non allocataire CAF ou MSA : Avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu
- (A défaut de ces documents, le tarif maximum vous sera appliqué)*

ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

- Notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) **OBLIGATOIRE**
- Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) **OBLIGATOIRE**

CAS PARTICULIER

- Cas particulier pour personne hébergée :**

Si hébergement chez un tiers :

- copie intégrale de la pièce d'identité de l'hébergeant
- attestation sur l'honneur (jointe au dossier)
- justificatif de domicile de moins de 3 mois

Facile la ville :)



MAIRIE de CASTANET-TOLOSAN

BP 82505 — 33320 CASTANET-TOLOSAN
GUICHET CVQ 05 62 71 89 17

Fiche individuelle de préinscription scolaire
Année 2025-2026

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom et Prénom de l'enfant :

Sexe de l'élève : Masculin Féminin

Date de naissance :

Adresse de

Code Postal..... Ville.....

REPRESENTANTS LEGAUX

PERE

MERE

Situation familiale : marié - pacsé - célibataire - divorcé - veuf

Situation familiale : mariée - pacsée - célibataire - divorcée - veuve

Nom.....

Nom de jeune fille.....Nom marital.....

Prénom

Prénom

N°..... adresse.....

N°.....adresse (si différente)

Code Postal..... Ville.....

Code Postal..... Ville.....

Profession.....Lieu de Travail.....

Profession.....Lieu de Travail.....

TELEPHONE :

TELEPHONE :

Domicile

Domicile.....

Portable.....

Portable.....

Bureau.....

Bureau.....

Mél

Mél.....

Merci de compléter le Verso de ce document

Tout dossier parvenant au GUICHET CVQ incomplet, ne sera pas traité.

COMPOSITION DE LA FAMILLE

ENFANTS A CHARGE

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	ECOLE FREQUENTEE

La Commission des effectifs scolaires détermine l'affectation dans une école en fonction :

- Du périmètre des écoles selon l'adresse de résidence de l'enfant.
- De la capacité d'accueil de l'école de secteur. En effet, compte tenu de la hausse des effectifs, certains élèves sont parfois scolarisés ailleurs que dans l'école de secteur faute de places disponibles.

Veillez cocher ci-dessous le niveau scolaire pour la rentrée :

Maternelle : Toute Petite Section Petite Section Moyenne Section Grande Section

Primaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2 ULIS

CAS PARTICULIER DEMANDE DE DEROGATION

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école différente de celle relevant de votre secteur géographique, **vous devez obligatoirement remettre par courrier une demande de dérogation** lors de la remise du dossier auprès du Guichet CVQ (courrier simple et motivé à l'attention de Mr le Maire).

Aussi, **votre demande doit être motivée et justifiée** (raisons de santé, difficulté d'organisation liée à l'exercice d'une activité professionnelle). Elle sera soumise à la commission de dérogation qui aura lieu courant mai 2024 dans la limite des places disponibles.

Castanet-Tolosan le
Signature(s)



ATTESTATION D'HEBERGEMENT SUR L'HONNEUR

Joindre impérativement un justificatif de mois de 3 mois et la pièce d'identité de la personne qui héberge.

Je soussigné(e) M./Mme :

.....

Atteste sur l'honneur héberger à mon domicile situé :

.....

.....

.....

M./Mme :

Depuis le :

Et son/ses enfant(s) :

.....

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Castanet-Tolosan, le : / /

Signature de l'hébergé :
l'hébergeant :

Signature de

Article 441-7 du code pénal « est puni d'un an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende le fait :

1. D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts
2. De falsifier une attestation ou un certificat originaire sincère
3. De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexacte ou falsifié

Les peines sont portées à 3 ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou patrimoine d'autrui ».